



Commission Sportive Régionale

Date de réception du dossier :

**DEMANDE D'ENGAGEMENT
AUX TOURNOIS DE QUALIFICATION POUR LES EQUIPES DE
JEUNES - SAISON 2010/2011**
Une fiche par catégorie

A retourner pour le Vendredi 28 Mai 2010 dernier délai

Nom du groupement sportif :

Nom du correspondant : N° Tél :

Adresse mail : @.....

Demande l'engagement de l'équipe ci-dessous pour participer aux tournois de qualification les samedis 11 et 18 septembre 2010 (sous réserve du nombre d'équipes à qualifier - maximum 12 équipes par catégorie) :

CADETS

CADETTES

MINIMES GARCONS

MINIMES FILLES

BENJAMINS

BENJAMINES

A compléter obligatoirement si vous inscrivez 2 équipes dans la même catégorie

A - liste nominative championnat régional (Eq1)

B - liste nominative championnat régional (Eq2)

- 1 -----
- 2 -----
- 3 -----
- 4 -----
- 5 -----
- 6 -----
- 7 -----
- 8 -----
- 9 -----
- 10 -----

- 1 -----
- 2 -----
- 3 -----
- 4 -----
- 5 -----
- 6 -----
- 7 -----
- 8 -----
- 9 -----
- 10 -----

Etes-vous candidat pour organiser une phase qualificative (prévoir la journée) ?

- Samedi 11 septembre 10 Préciser la catégorie souhaitée : Nombre de gymnase :
- Samedi 18 septembre 10 Préciser la catégorie souhaitée : Nombre de gymnase :

Avez-vous inscrit **cette équipe** en championnat de France jeunes pour la saison 2010/2011?

OUI NON

1 - ENTRAINEUR DE L'EQUIPE

Nom : Prénom :

Qualification : BE1 ER EJE

2 - MANAGER

Nom : Prénom :
.....

Qualification : BE1 ER EJE INI.

3 - ARBITRE

Application de la charte :

Une équipe engagée = arbitre en cours de formation, un arbitre départemental, régional ou de championnat de France

Nom (obligatoire) : Prénom :

Adresse mail :@.....

Cet arbitre sera désigné par la CRAMC lors des tournois de qualification

4 - ENTRAINEMENT/MATCH

Nom de la salle :

JOUR	HORAIRE	LIEUX

Rappel : minimum de 2 x 1h 30 est demandé (soit 3 heures par semaine)

Signature du Président et Cachet du Club
précédé de la mention :
« pris connaissance du cahier des charges »

Fait à, le 2010

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Dés connaissance des équipes qualifiées en septembre 2010, nous vous adresserons une facture correspondant au montant des droits d'engagements de votre ou vos équipes et qui sera à régler avant le début des championnats jeunes.